

Image not found or type unknown



Validité d'un bail professionnel signée sous seing privé

Par **averell**, le **08/10/2010** à **12:13**

Bonjour, rn je souhaite vendre mon local dans lequel se trouve un cabinet médical locataire. le bail professionnel signé entre nous prévoit 9 ans de bail, et nous sommes à la moitié. Après avoir accepté de déménager à l'amiable, le cabinet change d'avis et retarde sans cesse l'envoi de la résiliation (pour faire échouer la vente?). Sur internet, Je lis que seul un bail "authentique" ou "enregistré" peut protéger le locataire de l'expulsion lors d'une vente; est ce que je peux en déduire qu'un bail professionnel ordinaire, non enregistré & non officiel, devient caduque au changement de propriétaire ?? merci de votre réponse éclairée et bonne journée.